

# **Chemin de Vie**

## **pour une épouse avant l'ordination**

Les années qui précèdent l'ordination sont pour l'épouse des moments importants. Elle est appelée à parcourir un chemin qui l'amènera à discerner une partie nouvelle de sa vocation baptismale. On peut distinguer cinq étapes :

**Accueillir – Comprendre – Cheminer – Intérioriser – Répondre.**

### **1- Accueillir**

***L'ange entra auprès d'elle et lui dit : « Sois joyeuse, toi qui as la faveur de Dieu » (Luc 1-28).***

Un prêtre, un diacre, une communauté d' Eglise proposent à un couple de réfléchir sur un éventuel appel à un ministère ordonné pour l'homme.

Cette interpellation s'inscrit dans une histoire, dans une vie de couple déjà engagée.

L'homme est à la fois surpris, heureux, parfois inquiet par rapport à cette éventuelle responsabilité d' Eglise. Cependant il se sent grandi dans sa foi, dans ses engagements, dans la vie ecclésiale. Les questions fondamentales viendront par la suite. Il se trouve engagé dans une démarche que je nommerai « ascendante ». l'épouse est concernée par cette démarche. Souvent elle assure déjà des responsabilités diverses (ecclésiales, associatives...). Mais seul le mari recevra le Sacrement de l'Ordre.

L'épouse est amenée, pour sa part, à cheminer dans une démarche « descendante ». Elle doit accueillir un appel qui ne lui est pas destiné. Cette démarche, qu'elle croit « descendante » et cet appel, qu'elle croit réservé à son mari, sont en réalité le début d'un itinéraire spirituel. Ce cheminement l'amènera à découvrir l'appel que le Seigneur lui adresse : vivre sa vocation de baptisée, de femme, d'épouse au côté de son mari.

### **2- Comprendre**

***« A ces mots, elle fut troublée et se demandait ce que pouvait signifier cette salutation » (Luc 1-29)***

C'est par l'appel que le Seigneur adresse à son mari qu'elle va découvrir sa propre vocation : celle d'être l'épouse d'un mari qui est diacre.

### **3- S'interroger**

***« Marie dit à l'ange : « Comment cela se fera-t-il puisque je suis vierge ? » (Luc 1- 34).***

Tout discernement, toute vocation fait surgir des interrogations. Des questions qui peuvent paraître anodines : agenda trop rempli, place du mari à l'autel, quel temps va-t-il

consacrer à la famille ? ... mais qui cachent en réalité des interrogations plus fondamentales :

- quelle sera ma place dans l' Eglise ? Serai-je digne de la tenir ?
- l'engagement diaconal ne va-t-il pas devenir un rival ?
- l'Eglise va-t-elle prendre mon mari ?
- quelle sera ma liberté d'épouse ?

#### 4- Intérioriser

**« L'Esprit Saint viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre » (Luc 1-35).**

Ce chemin, qui peut être plus ou moins long, plus ou moins difficile, est indispensable. Il permet à l'épouse de se tourner vers le Seigneur, d'acquérir une disponibilité intérieure, d'être à l'écoute de l'Esprit Saint. Elle découvre un aspect de sa vocation : celle de servir l'Eglise dans sa propre spécificité.

La connaissance de cette démarche permet à l'entourage de comprendre l'épouse. On parle trop souvent et trop vite « d'épouse jalouse » ou « trop fusionnelle ». Ce sentiment de culpabilité qu'engendrent ces réflexions, risque de masquer le chemin spirituel de l'épouse.

#### 5- Répondre

**« Marie dit : je suis la servante du Seigneur » (Luc 1-38).**

Le jour de l'ordination son « oui » ne sera pas une permission passivement donnée à son mari pour qu'il soit ordonné diacre ; mais un « oui », librement accepté, pour servir et suivre le Seigneur sur le chemin du diaconat. Elle collabore à sa manière, au futur ministère de son mari. Cependant, elle garde sa place originale de femme, d'épouse dans sa vie.

Tout ce qui auparavant était pour elle source d'angoisse, se transforme en source de paix profonde que seul Dieu peut nous donner.

Le chemin qui conduit à l'ordination diaconale d'un homme marié paraît long et difficile mais il ouvre la voie à une aventure humaine et spirituelle extraordinaire pour les époux.

J'ajouterai deux points importants :

L'épouse réticente :

Si le moindre doute subsiste avant l'ordination pour l'épouse, si des questions demeurent encore sans réponse, si le « oui » n'est pas un vrai « oui », l'Eglise devra être vigilante et permettre à l'épouse de dire « non ».

Si le diaconat n'est pas source d'épanouissement pour elle, on devra se réserver le droit de ne pas ordonner le mari. Le risque étant, pour l'homme, de nier inconsciemment sa responsabilité d'époux et, pour l'Eglise, de mettre en péril un couple.

## Les enfants

Les enfants ne peuvent en aucun cas être oubliés dans cette démarche, toute la famille est concernée. Les difficultés seront différentes selon l'âge des enfants (jeunes enfants, adolescents, enfants mariés...).

Je signalerai l'importance du vécu de l'épouse. Si elle est ouverte (malgré les interrogations) à la démarche engagée, les enfants le seront aussi.

Si elle avance en toute confiance dans l'aventure, les enfants avanceront aussi.

On devra veiller à répondre à toutes leurs questions, à les respecter dans leur cheminement et surtout à les aider à être libres par rapport au regard des autres.

Pour conclure, je citerai F. Deniau qui, en parlant du diaconat, disait :

***« Il faut non pas que cela soit vivable mais source de vie, pour la vie du diacre, de son épouse, du couple. Que cela soit nourriture et épanouissement de vie chrétienne ».***

Mireille CALTAGIRONE  
[www.diaconat.cef.fr](http://www.diaconat.cef.fr)  
juillet 2001